Séance plénière de bilan de mi-mandature du CESE

MARDI 9 AVRIL 2024

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/04/2024

Une séance plénière dédiée aux échanges et constats autour de cette première partie de la mandature 2021-2026

Mardi 9 avril, les conseillères et conseillers du CESE se sont réunsr en hémicycle pour faire le point sur la première partie de la mandature actuelle.

La moitié de la mandature actuelle vient de s'écouler : il est donc venu le temps d'un premier bilan.

À cette occasion, des membres du CESE font leurs retours d'expérience sur deux sujets lors de deux tables rondes qui sont suivies d'échanges avec la salle.

Table ronde n°1 « Accélérer le renouveau démocratique »
animée par Marie-Claire MARTEL avec :

Angeline BARTH, Présidente de la commission Affaires sociales et santé,

Jean-Karl DESCHAMPS, Président de la commission Éducation, culture et communication,

Sébastien MARIANI, conseiller, rapporteur de l'avis Quelles solutions pour des mobilités durables en zones peu denses ? (Commission Territoires, agriculture et alimentation),

Sophie THIERY, Présidente de la commission Travail et emploi,

Claire THOURY, Présidente de la commission temporaire « Participation démocratique » et présidente du comité de gouvernance de la Convention citoyenne « Fin de vie »

Albert RITZENTHALER, Président de la commission temporaire « Fin de vie »

Table ronde n°1 « Répondre aux enjeux de résilience, de transitions et de transformations »
animée par Michel CHASSANG et Bernadette GROISON avec :

Catherine PAJARES Y SANCHEZ, Vice-Présidente de la commission Affaires européennes et internationales,

Jacques CREYSSEL, Président de la commission Économie et finances,

Sylvain BOUCHERAND, Président de la commission Environnement,

Agathe HAMEL, Présidente de la délégation aux Droits des femmes et à l'égalité,

Alain ANDRE, Vice-Président de la délégation aux Outre-mer,

Helno EYRIEY, co-rapporteur de l'avis Cannabis : sortir du statu quo, vers une légalisation encadrée (Commission temporaire « Cannabis »)

Crédits photo : Katrin Baumann / CESE

© - copyright CESE - Novembre 2026